

Le ministre bolivien des Affaires étrangères signale que le différend maritime avec le Chili n'a jamais été résolu



La Paz, 19 octobre, (RHC).- Le ministre bolivien des Affaires étrangères, David Choquehuanca a assuré que le conflit maritime entre son pays et le Chili n'a jamais été résolu moyennant un traité.

Le chef de la diplomatie bolivienne a expliqué que la Cour Internationale de Justice signale dans une résolution que ce conflit n'a jamais été résolu moyennant un traité ou un jugement arbitral. Elle s'est déclarée compétente pour juger le conflit opposant la Bolivie et le Chili. Le gouvernement de La Paz, réclame un accès à l'Océan Pacifique, que la Bolivie avait perdu à l'issue d'une guerre au XIXe siècle.

David Choquehuanca a rappelé que le Chili a prétendu faire croire sur la scène internationale que le différend avec la Bolivie avait été résolu, qu'il n'y avait aucun sujet en suspens à cet égard, alors que le verdict de la Cour a prouvé tout le contraire.

Sur l'appui à la juste revendication de son pays, exprimé récemment par des mouvements sociaux et par des intellectuels chiliens qui ont pris part en

Bolivie, au sommet sur le changement climatique, le ministre bolivien des Affaires étrangères a signalé qu'il s'agit d'une nouvelle preuve du soutien international dont la Bolivie est l'objet depuis qu'elle a porté l'affaire devant la Cour Internationale de Justice de la Haye en 2013.

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/internacionales/73135-le-ministre-bolivien-des-affaires-etrangeres-signale-que-le-differend-maritime-avec-le-chili-na-jamais-ete-resolu>



Radio Habana Cuba